|  |  |
| --- | --- |
|  | Assemblée Générale ordinaire  9 juin 2017 |

Nombre total d’adhérents dans l’Association : 134

Nombre d’adhérents présents ou représentés : 83

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Le Président Patrice GEORGES souhaite la bienvenue à tous et remercie particulièrement pour leur présence

**Madame Martine DESBENOIT,**

Conseillère Municipale déléguée à l’animation de la ville

qui représente **Monsieur Jean-François DEBAT**, Maire de Bourg en Bresse,

et Monsieur **Guillaume LACROIX**, Adjoint à la Culture.

**Madame Florence LAPLANE**

Présidente de l’URAVF Rhône Alpes

**Madame Cécile CHAPUIS**

Responsable Communication à l’URAVF Rhône Alpes

**Patrice GEORGES donne la parole à Florence LAPLANE**

L’AVF est un réseau national qui regroupe plus de 300 villes, environ 70 000 adhérents et 15 000 bénévoles, ce qui place l’AVF au 3ème rang français pour le nombre de bénévoles.

L’Union régionale Rhône Alpes compte 7 bénévoles. Elle regroupe 25 AVF réparties dans 8 départements, 4300 membres, 1000 bénévoles et a accueilli cette année environ 800 Nouveaux Arrivants.

Ce qui nous rassemble, c’est l’Accueil des Nouveaux Arrivants. Elle remercie tous les bénévoles qui se dépensent sans compter pour que les Nouveaux Arrivants se sentent chez eux. Il est important que ces bénévoles reçoivent une formation : notamment des formations à l’accueil et formation au rôle de Président (ce sera une condition pour le maintien du label)

Patrice participe régulièrement à des réunions ( CA et Bureau). Il existe également des commissions qui permettent de partager les expériences.

**Patrice GEORGES présente son rapport moral :**

Il rappelle tout d’abord notre objectif : accueillir les personnes qui arrivent dans la région pour faciliter leur intégration. Les animations sont organisées pour faciliter les contacts (activités sportives, manuelles, culturelles, découverte de la région)

Pendant l’exercice 2016/2017, les effectifs sont restés stables (134 adhérents) dont 26 nouveaux inscrits. Il note une augmentation de l’âge moyen liée à la diminution du nombre de jeunes dans les Nouveaux Arrivants. Cette régression constitue une question importante à traiter. Certaines difficultés apparaissent également liées aux changements de mode de vie, notamment l’accroissement du nombre de femmes qui travaillent.

Cet exercice marque la fin d’un cycle :

* Sur le plan financier : nous quittons une période d’équilibre et sommes confrontés à un déficit qui va nous obliger à faire des choix.
* Sur le plan du fonctionnement des animations. La création des activités doit être plus éclatée et plus souple. Ce qui n’est pas facile.

En réponse à une demande de précision, Patrice répond qu’il avait demandé aux animateurs de trouver des successeurs ou de nouveaux bénévoles pour proposer de nouveaux thèmes et que personne ne s’est présenté.

A une question sur le devenir du groupe « jeunes », Marie HOLLAND intervient pour indiquer que ce groupe est en difficulté avec un seul nouvel arrivant. Elle estime cependant que la présence de ce groupe contribue à faire la force de l’AVF, car c’est la seule association burgienne où les jeunes ont leur place et peuvent se retrouver entre personnes du même âge. Sandrine RIGUAL complète ce propos en disant qu’ils ont besoin d’autonomie pour créer une âme. Marie estime également que les délais d’inscription dans les activités du week-end sont souvent trop en amont pour une population qui aimerait pourvoir davantage improviser au dernier moment.

**Rapport moral adopté à l’unanimité moins deux abstentions**

**Lucienne ALLEMAND présente le rapport d’activités.**

Elle cite notamment toutes les sorties et animations organisées pendant cette année.

(voir document en pièce jointe)

**Rapport approuvé à l’unanimité**

**Jean Louis BATHENAY, le Trésorier, présente le rapport financier :**

Le compte d’exploitation (en pièce jointe) fait apparaître un déficit de 1432 € au lieu des 775 € prévus.

Les charges s’élèvent à 9240 €, soit un peu moins que les prévisions ( 9485 €). Ces charges recouvrent essentiellement les dépenses liées au loyer (5792 €) et à l’électricité (2224 €)

Les recettes, en revanche, accusent une diminution importante par rapport aux prévisions (7807 € au lieu de 8710 €), diminution due essentiellement à la baisse de la subvention octroyée par la Mairie ( 3000 € au lieu de 4000 € l’an dernier)

Marianne DUVAL et Robert TYRAN, contrôleurs des comptes certifient la justesse des documents fournis.

**Le quitus est voté à l’unanimité**

**Jean-Louis BATHENAY et Patrice GEORGES présentent le budget prévisionnel :**

Les orientation choisies visent à concilier la qualité de l’accueil et la nécessité de résorber le déficit. Plusieurs pistes sont envisagées :

* Accroître les recettes  
  augmenter le nombre d’adhérents  
  améliorer le partenariat avec la ville  
  développer des partenariats avec les communes avoisinantes.
* Réduire les charges  
  se séparer du local  
  modifier les cotisations : la proposition du CA : individualisation des cotisations à hauteur de 40€ / adhérent et 20 € pour les actifs dans la mesure où ils utilisent moins les installations.

En réponse à la question d’un participant, Florence LAPLANE indique que pour les actifs dont la cotisation est divisée par deux, la cotisation à l’URAVF sera également divisée par deux.

Débats animés sur l’abandon du local qui limiterait les possibilités d’animations. L’hypothèse d’un partage avec d’autres associations est favorablement envisagée.

Un participant suggère de reprendre à notre compte la fabrication de la plaquette, notamment le démarchage des annonceurs qui pourrait générer des recettes importantes.

**Intervention de Madame Martine DESBENOIT :**Elle se dit contente que beaucoup aient de bonnes idées. Elle se dit également favorable au partage du local avec d’autres associations et nous indique que la « Diane Bressane » serait peut-être intéressée par une proposition. Madame DESBENOIT nous communiquera les coordonnées du Responsable de la Diane. Elle suggère également de contacter l’AGLCA pour étudier les possibilités de localiser notre siège dans ses locaux.

Pour améliorer notre notoriété auprès des Nouveaux Arrivants, Madame DESBENOIT propose de joindre un signet présentant succinctement l’AVF à chaque courrier envoyé par Monsieur le Maire pour inviter les nouveaux arrivants à la réception de bienvenue du 9 septembre… signet qui pourrait même être réalisé gratuitement si nous trouvons un accord avec un de nos partenaires. Dans le même esprit, elle suggère également une participation au forum des associations.

Concernant la subvention allouée par la Mairie, Madame DESBENOIT souligne que cette somme couvre 30% de notre budget, une somme importante, surtout si on la rapporte au nombre d’adhérents

**Fixation des cotisations :**

Patrice GEORGES fait une proposition visant à adapter nos recettes à nos charges pour conserver le local pendant un an tout en gardant un budget équilibré sans avoir besoin d’utiliser nos réserves : les cotisations individuelles passeraient à 55 € et les cotisations des actifs à 30 €

**Proposition repoussée à une large majorité**

Patrice GEORGES fait alors une autre proposition : cotisation individuelle à 50 €, actifs à 30 €

**Votes contre : 29 (18 présents et 11 pouvoirs)**

**Abstentions : 2 (1 présent et 1 pouvoir)**

**Votes pour : 52**

**La proposition est adoptée**

**Démissions et entrées au CA**

Patrice GEORGES félicite les démissionnaires  pour les services qu’ils ont rendus:

* Jean Louis BATHENAY, trésorier
* Lucienne ALLEMAND, Responsable Nouveaux Arrivants et Secrétaire adjointe
* Marie HOLLAND : Vice Présidente en charge du groupe « jeunes actifs »

Il souhaite ensuite la bienvenue aux nouveaux entrants :

* Danièle DEBOST
* Amélie BRUN

**Avant de conclure, on passe au vote du budget prévisionnel :**

**Contre : 3**

**Abstentions 7**

**Budget prévisionnel adopté**

**La séance est levée à 21 h**

Le Président La Vice-Présidente, rédactrice de ce rapport

Patrice GEORGES Josette VANDEN BORRE

